

**Assemblée générale – 1er février 2012  
13h30, Salle Marie Gérin-Lajoie**

**1.0 Ouverture de l'Assemblée à 13h49.**

Proposée par Alexandra Zawadzki-Turcotte  
Appuyée par Christian Michaud  
Adoptée à l'unanimité

**2.0 Procédures**

**2.1 Praesidium**

Que le praesidium de l'Assemblée soit composé de Patrick Véronneau à l'animation, Mathilde Létourneau au secrétariat, Rémi Daigle comme contact deuxième salle et Hugo Bonin comme responsable de la deuxième salle.

Proposée par Alexandra Zawadzki-Turcotte  
Appuyée par Annie-Claude Deschênes  
Adoptée à l'unanimité

**2.3 Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Alexandra Zawadzki-Turcotte  
Appuyée par Alexandre Bolduc  
Adoptée à l'unanimité

**3.0 Grève générale illimitée**

3.1 Que les cours de cet après-midi soient levés;

Qu'une pause soit tenue jusqu'à ce que tou-te-s les responsables des levées de cours soient revenu-e-s.

Proposée par Vanessa Clavelle  
Appuyée par Mathieu Melançon  
Adoptée à l'unanimité

La réouverture à 14h10.

Proposée par Vanessa Clavelle  
Appuyée par Céline Magontier  
Adoptée à l'unanimité

De permettre les caméras dans la salle: adoptée à majorité

3.2 Que dix minutes soient accordées au conseil exécutif pour qu'il présente l'état de la situation, suivies d'une plénière de 40 minutes sur la grève.

Proposée par François Desrochers  
Appuyée par Annie-Claude Deschênes  
Adoptée à majorité

3.3 La prolongation de la plénière, avec des tours de paroles limités à 3 minutes, pour une durée de 20 minutes.

Proposée par Chloé Parenteau

Appuyée par Samuel Tessier

3.3.1 Amendement: de remplacer 20 minutes par 30 minutes.

Proposée par David Champagne

Appuyée par Samuel Giroux

La question préalable.

Proposée par Amélie Grenier

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Adoptée à majorité

Sur l'amendement: Battu à majorité

Sur la principale: Battue à majorité

3.4 Advenant que 20 000 personnes provenant de 7 associations étudiantes réparties sur un minimum de 3 campus aient un mandat en faveur de la grève générale illimitée :

-Que l'AFESH déclenche une grève générale illimitée le 3e jour ouvrable suivant l'atteinte de ce plancher.

-Que tous les cours dispensés par la faculté des sciences humaines soient levés, à l'exception des cours-stages et des cours préparatoires aux stages suivants (tel que convenu lors de la Plénière Inter-Modulaire du 24 janvier 2012) : SEX2208, SEX3201, PSY7135, PSY8412

-Qu'aucun stage ne soit affecté par la grève, y compris le Centre de Services Psychologiques de l'UQAM (CSP) et la Clinique de sexologie.

-Que la date de déclenchement de la grève soit publicisée par tous les moyens possibles dès que le plancher sera atteint

-Qu'une assemblée générale extraordinaire soit convoquée le jour du déclenchement de la grève, à 11h, avec l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du plancher

2. Plan d'action

3. CLASSE

-Qu'advenant le cas où le plancher n'est pas atteint le 20 février, qu'une assemblée soit convoquée le 22 février pour analyser la situation.

-Que la date de reconduction soit fixée par l'assemblée générale extraordinaire se déroulant le jour du déclenchement.

Proposée par Alex Desrochers

Appuyée par Philippe Éthier

Proposition privilégiée: De limiter les tours de parole à 3 minutes pour le reste de l'assemblée.

Proposée par Céline Magontier

Appuyée par Hubert Laurain

Adoptée à majorité

Proposition de scindage: «Que l'AFESH déclenche... atteinte de ce plancher» et «Que tous les cours dispensés... Clinique de sexologie.»

Proposée par Gabrielle Joncas

Appuyée par Céline Hequet

Battue à majorité

Amendement: De remplacer 3 jours ouvrables par 5 jours ouvrables.

Proposée par Julie Desormeaux

Appuyée par Margaux Bennardi

La question préalable

Proposée par Lucie Chatel

Appuyée par Jaouad Laaroussi

Adoptée à majorité

Sur l'amendement: Battu à majorité

La question préalable

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Alex Desrochers

Adoptée à majorité

Sur la principale:

Pour: 727

Contre: 182

Abstention 22

80% de 909 personnes présentes

Adoptée à majorité

3.5 Considérant que plusieurs étudiantes et étudiants se retrouvent face aux défis de concilier travail, études, famille;

Considérant que de ces réalités peut résulter une non-disponibilité à prendre part à une assemblée générale se tenant de jour;

Considérant l'importance de tenir compte de la multiplicité des réalités étudiantes dans

les procédures démocratiques telles que l'assemblée générale;

Considérant une volonté d'élargir le débat autour de la question de permettre au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants d'exercer leurs droits légitimes de parole et/ou de vote en temps de grève;

Considérant une volonté de discuter des différentes approches utilisées en ce sens à l'AFESH lors des grèves précédentes;

Il est proposé de tenir une plénière de 20 minutes autour de la possibilité de mettre en place des mécanismes d'inclusion lors de toutes les AG de reconduction de la grève générale illimitée.

Proposée par Audrey Simard

Appuyée par Alexandre Bolduc

Proposition privilégiée: de mettre en dépôt pour passer directement au point CLASSE.

Proposée par Julien Vadeboncoeur

Appuyée par Samuel Ivanez

Battue à majorité

Sur la principale:

**Proposition privilégiée: La levée à 16h47**

Proposée par Vanessa Clavelle

Appuyée par Carl Robichaud

La question préalable sans la fin des tours de parole.

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Adoptée à majorité

Sur la levée: Adoptée à majorité